



Edito



Crédit photo : Greffe municipal

Chères Jongnysoises, chers Jongnysois,

C'est avec enthousiasme que je vous présente ce nouveau numéro du Jongny-Flash. Ce journal est notre trait d'union, un espace où vous trouverez les informations essentielles qui rythment votre vie communale.

Ce numéro est particulièrement riche en actualités, témoignant du dynamisme de votre administration ainsi que de votre municipalité. Vous y découvrirez les avancées de notre projet de construction pré et parascolaire. C'est un investissement majeur pour l'avenir de nos enfants, garantissant des infrastructures modernes et adaptées à leurs besoins.

Nous accordons également une attention toute particulière à la protection de nos concitoyens les plus fragiles, et c'est pourquoi vous trouverez dans ces pages toutes les informations relatives au plan canicule en faveur des personnes vulnérables.

La préservation de l'environnement et de la biodiversité est un autre enjeu important. C'est dans ce cadre que nous poursuivons activement la lutte contre le frelon asiatique, un combat essentiel pour la protection des abeilles et de l'écosystème.

Dans la même thématique, je profite de la voix qui m'est offerte pour vous informer qu'un plan d'action en faveur des hirondelles, martinets et chauves-souris est en cours d'élaboration au niveau communal.

Enfin, ne manquez pas de consulter le calendrier des nombreuses manifestations à venir ! Que ce soit la fête du 1^{er} août, l'accueil de nos nouveaux citoyens, un moment privilégié pour intégrer les forces vives de notre commune, ou la remise des mérites qui célébrera l'engagement et les succès de nos habitants, il y aura de quoi partager de beaux moments.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et à vous impliquer dans la vie de Jongny. C'est grâce à votre participation que notre commune continue de prospérer.

Je vous souhaite une excellente lecture et me réjouis de vous retrouver lors de votre prochain passage à l'administration ou à l'occasion de prochains événements.

Bijan Kaveh, secrétaire municipal

Manifestation du 1er août 2025

Comme chaque année, les Jongnysoises et Jongnysois sont cordialement invités à l'apéritif offert par la Municipalité dans la cour du collège dès 11h.

- 11h45 : partie officielle
- 12h10 : service du traditionnel rôti offert
- 15h30 : fin de la manifestation

La Société de développement de Jongny et les Autorités communales se réjouissent de vous y rencontrer.

Pour rendre cet événement toujours aussi festif et convivial, la SDJ serait ravie d'avoir des forces supplémentaires. Rendez-vous dès 8h dans la cour d'école. Pour plus d'informations, la présidente, Madame Claudia Coendoz, se tient à votre disposition.

Contact

- president.sdj@bluewin.ch
- 079 586 64 87

Mérites de Jongny & accueil des nouveaux citoyens Refuge de Reule - 4.09.2025

Les Autorités de la Commune de Jongny et la Société de Développement de Jongny ont pour habitude de réunir tous les deux ans, les nouveaux citoyens et les "mériteux" de Jongny.

Cette année, l'évènement aura lieu :
le jeudi 4 septembre 2025, dès 18 h 30 au Refuge de Reule.

Concernant les Mérites de Jongny 2025, les inscriptions sont ouvertes !
Information et bulletin d'inscription disponibles sur le site : www.jongny.ch

Autres événements SDJ :

- Décembre : Fenêtres de l'Avent (informations à suivre dans la prochaine édition)
- 16.12.2025 : Soirée de Noël
- 17.12.2025 : Bricolages de Noël



Subventions accordées - Fonds de développement durable



Vélo
13 subventions
CHF 11'250.00*



Transports publics
141 subventions
CHF 11'250.00*



Analyses énergétiques
0 subvention
CHF 10'000.00*



*Solde disponible au 31.05.2025 du Fonds de développement durable.

Conseil Communal

Dans sa séance du 18 juin 2025, le Conseil a :

- ✓ adopté le préavis municipal n°03/2025 relatif à la gestion et les comptes 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman;
- ✓ adopté le préavis municipal n°04/2025 relatif aux comptes 2024 du Fonds Culturel Riviera;
- ✓ adopté le préavis municipal n°05/2025 relatif aux comptes 2024 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve;
- ✓ adopté le préavis municipal n°06/2025 relatif au rapport de gestion et des comptes 2024 de la Commune de Jongny;
- ✓ adopté le préavis municipal n°08/2025 relatif à une demande de crédit d'étude visant à la création d'un réseau de chaleur géothermique destiné à mutualiser l'alimentation des bâtiments communaux;
Suite à l'adoption de ce préavis, un sondage géothermique test sera effectué durant le courant de l'été, à proximité du site scolaire;
- ✓ répondu à l'interpellation de Monsieur Pierre Stadelmann relative à la création d'un accueil collectif de jour pré et parascolaire et agrandissement du site scolaire de Jongny.

Prochaine séance du Conseil :

- Mercredi 10 septembre 2025 dès 20h00
(Salle polyvalente) - à confirmer

Propriétaires de chiens

Il est rappelé l'importance de garder les chiens en laisse dans le bois de Reule, surtout en belle saison, pour protéger la faune locale.

A noter que la plupart des cantons romands imposent cette mesure d'avril à mi-juillet pour le bien des oiseaux et de la biodiversité.

En respectant cette règle, nous contribuons à la préservation des habitats naturels et à la tranquillité nécessaire pour que la faune puisse prospérer. La participation de chacun est essentielle pour garantir un équilibre écologique durable.

Rappel

Les propriétaires fonciers ont un délai au 31 juillet 2025 pour procéder à l'élagage des haies et le fauchage des terrains, en bordure de route. Toutes les informations sont disponibles sur le site communal dans les Règlements et guide pour la taille des arbres, buissons et haies.

Certification Cybersafe

La Municipalité a l'avantage de vous informer que la Commune de Jongny vient de recevoir une nouvelle certification Cybersafe.



Plan canicule 2025 - Quelques conseils pour les jours de chaleur

En cas du déclenchement du Plan canicule, entre le 30 mai et le 15 septembre 2025, des personnes mandatées par la Commune maintiendront un contact régulier avec les aînés qui en ont fait la demande.

Les journées chaudes peuvent avoir des conséquences sur la santé. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les jeunes enfants, les nourrissons et les femmes enceintes sont particulièrement à risque.

Voici quelques conseils pour que vous et vos proches traversiez les journées chaudes en toute sérénité :

- Se protéger de la chaleur dans un endroit frais
- Se rafraîchir à l'aide de linges humides ou d'un brumisateur
- Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif
- Manger léger pour éviter que la digestion d'un repas copieux ou riche en calories n'entraîne une augmentation supplémentaire de la température corporelle
- Planifier l'activité physique aux moments les plus frais, idéalement le matin tôt
- Faire preuve de solidarité envers ses proches et son voisinage
- Suivre régulièrement la situation météorologique (www.meteosuisse.ch ou application) pour adapter ses activités et son comportement.

En présence de signaux d'alerte: appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, contacter le 144. En attendant les secours, il est important de s'hydrater et de se rafraîchir à l'aide de linges humides.



Votre état de santé vous inquiète ?
appelez **votre médecin**
ou la Centrale des médecins
0848 133 133



Urgence vitale ?
144



Plus d'informations sur vd.ch/chaleur

Refuge de Reule - Incivilités



Crédit photo : Greffe municipal

La fontaine au refuge de Reule a subi des actes malveillants et inappropriés, la fissurant et la rendant inutilisable ainsi que dangereuse. Malheureusement, cette dernière devra être enlevée.

Le bassin en pierre étant fissuré de part et d'autre, il est primordial pour la sécurité de toutes et tous, de ne pas le toucher, ne pas s'asseoir sur le rebord et de ne déposer à l'intérieur aucun objet.

Nous espérons vivement que de telles incivilités ne se reproduiront plus. Il tient à cœur à la Municipalité de remplacer la fontaine.

Rappel

Tout propriétaire concerné doit s'annoncer auprès de la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) ou des distributeurs d'électricité (GRD) d'ici au 30 juin 2025, par le biais d'un formulaire mis à disposition sur notre site web : vd.ch/chauffage-electrique.



Vous êtes propriétaire et disposez d'un chauffage et/ou d'un chauffe-eau électrique ?

Merci de l'annoncer d'ici à fin juin 2025 sur le site :

vd.ch/chauffage-electrique



Jongny Solidaire

Vivre dans un village proche des villes et tenter de rester un lieu de vie agréable et riche en contacts sociaux pour tous, voilà le défi de notre Association Jongny Solidaire. Accompagné par Pro Senectute, (initiateur de la démarche), un groupe d'habitants seniors (entre 60 et 90 ans), s'est engagé afin de développer la solidarité dans notre village.

En collaboration avec les diverses sociétés locales, nous gardons l'espoir de collaborations intergénérationnelles et nous y travaillons.

De nombreuses occasions de rencontre sont déjà sur pied : les seniors les plus actifs dans notre association, se retrouvent pour jouer à des jeux de sociétés, aux cartes, pour marcher dans les environs du village, participer à une matinée de pétanque, lire des livres « jeunesse » avec des écoliers, s'informer aux ateliers informatiques. Ils vont ensemble voir des expositions, au cinéma ou au théâtre : quel plaisir d'échanger ses impressions, de rire et parfois de partager un repas !

D'autres projets sont en gestation et les idées de chacun sont les bienvenues.

De nouvelles activités conviviales seront d'autant plus réalisables lorsque nous pourrons occuper un local permanent dans le bâtiment dit « en Bergère », ce qui sera le cas dès juin 2025.

A ce propos pour que le local Jongny Solidaire soit opérationnel, nous faisons appel à vous pour compléter son aménagement : bibliothèque, table basse, petits fauteuils, buffet, ainsi que du petit équipement de cuisine : fouet, spatules, etc... Si vous avez quelque chose dont vous ne vous servez plus, merci de prendre contact à l'adresse ci-jointe : info@jongnysolidaire.ch en y joignant une photo de ce que vous auriez à donner.

Un grand merci !



Projet site scolaire Jongny et point de situation sur l'UAPE

A Jongny, une nouvelle étape se dessine avec un projet ambitieux qui se tourne résolument vers l'avenir.

Pensé pour répondre aux besoins actuels et futurs en infrastructures, ce projet prévoit non seulement l'agrandissement du site scolaire, mais aussi la valorisation de ses alentours en un véritable cœur de village. Un endroit où enfants, adolescents, familles et aînés pourront se croiser au quotidien, profiter d'espaces verts ombragés, de zones de jeux accueillantes, de lieux de convivialité, ainsi que des sentiers pour se promener tranquillement.

Le projet inclut divers locaux scolaires, une salle de rythmique polyvalente, une crèche de 44 places ainsi qu'une UAPE de 120 places.

L'UAPE actuelle de Jongny, en service depuis plus de vingt ans, ne répond à ce jour plus aux normes cantonales en vigueur. La Municipalité met tout en œuvre pour conserver l'autorisation d'exploiter, accordée jusqu'ici par dérogation. Dès la rentrée 2025-2026, la capacité d'accueil sera toutefois réduite de 80 à 70 places, ce qui impactera un certain nombre de familles.

Consciente des enjeux, la Municipalité agit avec responsabilité pour garantir la pérennité de ce service essentiel. La réalisation de nouvelles infrastructures passe cependant par de nombreuses phases telles que la légalisation du plan d'affectation, dont les délais ne sont pas entièrement entre les mains des services communaux.

A ce jour, le projet est à bout touchant et sera présenté à la population lors d'une séance d'information publique à la rentrée scolaire. Toutes les informations y relatives sont régulièrement mises à disposition sur le site internet de la commune : www.jongny.ch (onglet Projet site scolaire Jongny).



Votre Municipalité
vous présente son projet

**UN NOUVEAU CŒUR
POUR JONGNY**



Pour plus
d'informations

Editeur : Municipalité de Jongny | info@jongny.ch | Mai 2025

Cours de théâtre pour les enfants

**LES GOÛTERS
THÉÂTRE DU
JEUDI**

**DE 7 À 11
ANS**

LES GOÛTERS THÉÂTRE
AVEC MARIE C'EST :

- VOS ENFANTS SONT RÉCUPÉRÉS DIRECTEMENT À L'ÉCOLE DE JONGNY À 15H30, ON JOUE ET ON GOÛTE
- DE 16H À 17H30 ON FAIT DU THÉÂTRE À LA SALLE DE LA BERGÈRE DE JONGNY

INFOS ET INSCRIPTIONS:
078.910.36.00
mariebetrisey@gmail.com

Renseignements et inscriptions :
mariebetrisey@gmail.com ou au 078.910.36.00

Lutte contre le moustique tigre

Face à l'avancée du moustique tigre, les autorités de plusieurs Cantons romands font appel au public pour supprimer les lieux de ponte et signaler tout moustique suspect. Sa détection précoce permet d'intervenir rapidement en mettant en place une surveillance accrue et un traitement si nécessaire.

Les privés peuvent désormais effectuer un traitement larvicide dont la mise en œuvre est définie et validée par le Canton en collaboration avec les communes. Les objectifs sont de limiter la densité des populations de moustiques et d'éviter la transmission locale de maladies.

Informations : www.vd.ch/moustique-tigre

Frelon asiatique : restons vigilants !

La progression fulgurante du frelon asiatique menace l'apiculture, l'agriculture, l'arboriculture, la viticulture et finalement, la santé publique. Le nombre de nids détectés dans le canton de Vaud est passé d'un en 2022 à près de deux cent en 2024.

Comment se protéger d'un nid ?

- Ne pas s'approcher d'un nid actif
- Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid
- Sensibiliser les enfants
- Inspecter périodiquement son environnement
- Annoncer sur : www.frelonasiatique.ch

Que faire après une attaque ?

- Se mettre au repos
- Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
- Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
- Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, démangeaisons, gonflements du visage, malaise, nausées etc.)

Les coûts d'élimination des nids seront pris en charge par la Commune.

Informations : www.stopfrelons.ch



Participez vous aussi au Plan d'action en faveur des martinets, des hirondelles et des chauve-souris !

La Commune de Jongny participe cette année à un inventaire des nicheurs en bâti (des espèces d'oiseaux et de chauves-souris qui habitent dans ou sur nos maisons) afin d'établir un plan d'action pour favoriser leur protection et notre cohabitation. Il s'inscrit dans le cadre du Projet Biodiversité 2019-2030 du Canton de Vaud qui le finance entièrement.

Le travail de terrain a commencé fin mai pour les Hirondelles et mi-juin pour les Martinets et nous sommes maintenant à la recherche des colonies de Chauves-souris. Si vous avez connaissance d'une colonie ou que vous observez régulièrement ces animaux, votre aide est très précieuse pour nous aider à cibler les bâtiments les plus intéressants.

Retour en image - Coup de balai 29 mars 2025

Malgré le temps maussade, une trentaine de citoyens sont venus participer à l'opération coup de balai. Accueillis par deux employés de voirie ainsi qu'une municipale, les citoyens ont reçu un petit briefing. Après avoir enfilé les gants adéquats, s'être équipé de sacs poubelle et d'une bouteille PET pour récupérer les mégots, chacun a parcouru les rues, les parcs et les chemins pour ramasser les déchets, tout en échangeant des sourires et des encouragements. À l'issue de l'opération, les employés de voirie ont collecté les déchets trouvés et offert aux citoyens un apéritif en guise de remerciement. Il est vrai que du thé chaud aurait été le bienvenu, chacun avait les doigts gelés.

Ce moment de partage a également permis d'éveiller les consciences sur la nécessité de préserver notre environnement et de promouvoir des comportements respectueux de la nature.

Les personnes présentes sont chaleureusement remerciées. N'oubliez pas, pour la planète chaque geste compte.



Crédit photo : Caroline Genovese

Vous pouvez accéder à une version en ligne (Google Docs) avec le QR-code ci-contre ou remplir le formulaire disponible au guichet du Greffe municipal ou sur le site internet communal et le retourner à :

matteo.sainocalabretta@gmail.com ou au 079 931 87 66.

Merci beaucoup pour votre participation !

Matteo Saino Calabretta,
Biologiste

